



Le Pigeon à couronne blanche
Patagioenas leucocephala
en Guadeloupe.



Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala*

Rapport AMAZONA n°41 - Février 2016

Frantz Delcroix – Anthony Levesque – Éric Delcroix

Le Pigeon à couronne blanche

Patagioenas leucocephala

en Guadeloupe.

Rapport AMAZONA n°41 – Février 2016

Frantz Delcroix – Anthony Levesque – Éric Delcroix

Citation : Delcroix F, Levesque A., Delcroix E. 2016. Le Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala* en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA n°41*, 13 p.

Table des matières

<u>REMERCIEMENTS.....</u>	<u>4</u>
<u>AVANT – PROPOS</u>	<u>5</u>
<u>1. LE PIGEON A COURONNE BLANCHE : GENERALITES</u>	<u>6</u>
1.1. PRESENTATION	6
1.2. DESCRIPTION	6
1.3. DISTRIBUTION	6
1.4. HABITAT	7
1.5. ALIMENTATION	8
1.6. REPRODUCTION	8
1.7. STATUT DE CONSERVATION ET MENACES.....	8
1.8. DEPLACEMENTS	9
<u>2. LE PIGEON A COURONNE BLANCHE EN GUADELOUPE.....</u>	<u>10</u>
2.1. STATUT ET MESURES DE CONSERVATION EN GUADELOUPE	11
2.2. PROPOSITIONS DE GESTION.....	12
<u>3. BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>13</u>

Remerciements

La réalisation de ce document a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrions adresser notre reconnaissance :

- nos confrères des îles voisines, Andréa Otto (Antigua), Sheylda N. Diaz Mendez (Porto Rico), Ricardo Miller et Brandon Hay (Jamaïque) pour les informations transmises ;
- Jean-Marie Boutin pour ses données communiquées et la relecture de ce rapport ;
- Hugo Touzé pour ses données communiquées ;
- également Vincent Lemoine pour la mise à disposition gracieuse d'une photo, et Nicolas Barré pour l'identification d'un arbre ;

Et pour terminer merci à toutes les autres personnes ayant fourni des données sur le Pigeon à couronne blanche.

AVANT – PROPOS

Le 9 décembre 2014, à Carthagène (Colombie), a eu lieu la 8^{ème} réunion des Parties contractantes (COP) au protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes. Lors de cette réunion, il a été amendé l'ajout de certaines espèces à l'Annexe III. Une de ces espèces fait partie intégrante de notre avifaune, il s'agit du Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala*.

L'Annexe III s'entend de l'annexe au Protocole comportant la liste approuvée des espèces végétales et animales, marines et côtières, qui peuvent faire l'objet d'une exploitation rationnelle et durable et doivent bénéficier des mesures de protection prévues dans l'Article 11 1. (c). On peut inclure dans cette Annexe des espèces terrestres, tel que prévu à l'Article 1 (c) (ii).

A cet effet, l'association AMAZONA a décidé de faire un point sur l'état des connaissances sur cette espèce en Guadeloupe. Nous proposons aussi des mesures de gestion à mettre en place très rapidement afin d'assurer la conservation de cette espèce patrimoniale dans notre département. Ces mesures pourraient, devraient, bien sûr s'étendre à l'île sœur qu'est la Martinique. La France étant signataire du protocole SPAW, les instances dirigeantes ont l'obligation de faire le nécessaire afin de respecter les engagements de notre pays dans la région.

1. Le Pigeon à couronne blanche : généralités

1.1. Présentation

Ordre: Columbiformes

Famille: Columbidae

Genre: *Patagioenas*

Nom anglais: White-crowned Pigeon

Nom créole: Ramié tèt blan

Le Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala*, monotypique¹, est une espèce arboricole vivant dans le bassin caribéen.

1.2. Description

Le mâle mesure entre 29 et 40 cm pour un poids de 188 à 309 grammes. La femelle fait de 29 à 39 cm, mais est plus légère que le mâle avec un poids entre 200 et 267 grammes.

L'adulte est gris foncé, avec le front et la calotte d'un blanc brillant. Les yeux également sont blancs, entourés d'un cercle oculaire blanchâtre ou rosâtre. La nuque est violet irisé ; les plumes de l'arrière du cou et ses côtés ont un reflet irisé verdâtre et sont bordées de noir, ce qui donne un effet écaillé. Les pattes et les doigts sont rouges et les griffes sombres. Le bec est blanc avec la base rougeâtre.

La femelle est plus terne, avec un peu de brun dans la calotte et sur le dos.



Figure 1: Pigeon à couronne blanche adulte (photo: F. Delcroix)

Le juvénile est beaucoup plus terne et plus brun, avec les couvertures alaires bordées de chamois clair. L'arrière du cou est brun grisâtre terne, alors que la tête est plutôt blanc grisâtre sur le front et plus grise vers l'arrière.

1.3. Distribution

Il est présent toute l'année et commun aux Bahamas, Cuba, Jamaïque et Antigua. Il est localement commun sur Hispaniola, Porto Rico, aux Îles Vierges, San Andres et Providencia. Peu commun aux Îles Cayman, Anguilla, Saint-Barthélemy, et rare à Saint-Martin et en Guadeloupe. Il est errant dans les îles du sud des Petites Antilles (Raffaele & al., 1998).

¹ Se dit d'une espèce n'ayant qu'une seule sous-espèce

Il est également présent au sud de la Floride (Keys, côte sud), et se reproduit aussi le long de la côte Caraïbe de l'Amérique centrale, ainsi que sur les îles caribéennes le long de ces côtes.

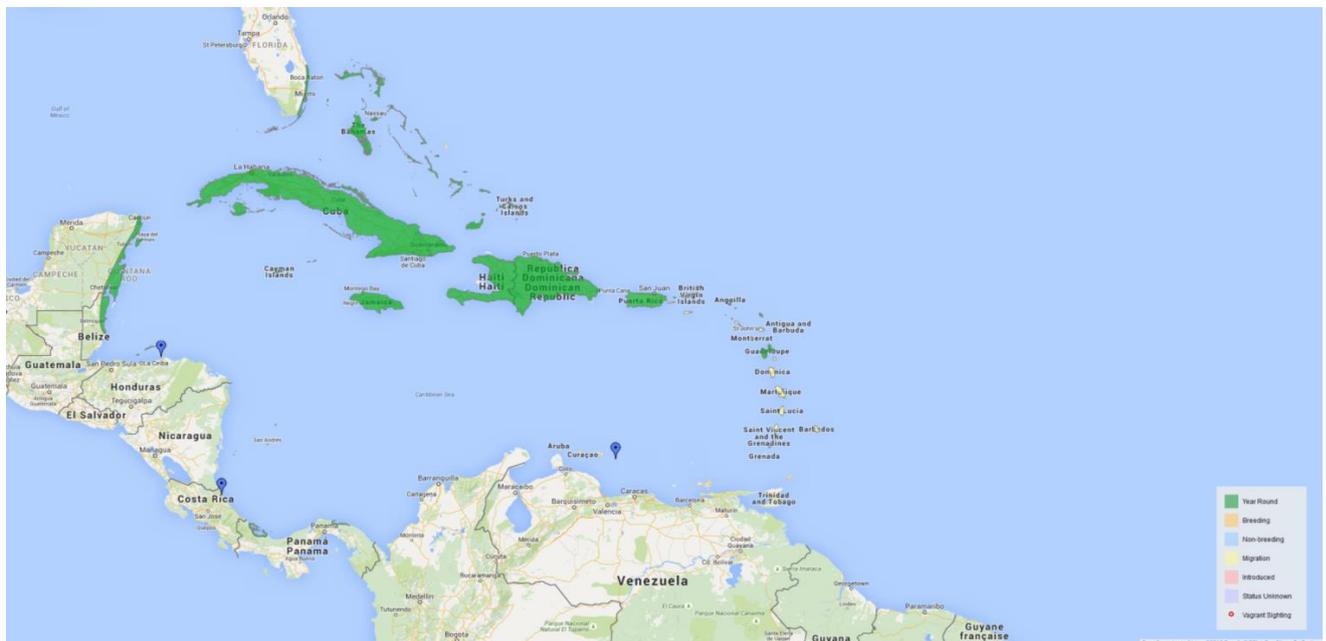


Figure 2: Répartition du Pigeon à couronne blanche (copyright: www.birdlife.org)

Le Pigeon à couronne blanche en chiffres :

A ce jour, il n'est pas possible d'avoir une estimation globale des populations de Pigeon à couronne blanche sur toute son aire de répartition. Toutefois des études locales ont permis d'avoir quelques données chiffrées :

- 13 486 individus ont été estimés à Antigua (Otto A², *comm. pers.*) ;
- 8 000 à 12 000 couples se reproduisent en Floride, 30 000 couples aux Bahamas ;
- 200 000 Pigeons à couronne blanche auraient été tués en 2013 en Jamaïque lors de la saison de chasse (Miller R², 2015). Une étude est en cours pour avoir une meilleure estimation de la population ;
- La plus grande population se trouverait à Cuba (Baptista & al, 2015)

1.4.Habitat

Le Pigeon à couronne blanche est principalement une espèce forestière qui fréquente les mangroves, les forêts humides côtières. Il occupe également les plaines côtières avec de grands arbres. En fonction de l'endroit où il vit, on peut parfois le trouver dans des forêts de moyenne altitude (la Jamaïque notamment).

En Guadeloupe, il est présent surtout en mangrove et en forêt marécageuse.

² Informations recueillies lors d'un groupe de travail sur le Pigeon à couronne blanche au colloque de BirdsCaribbean en Jamaïque en juillet 2015.

1.5. Alimentation

Il se nourrit principalement de baies et de fruits, dans les forêts humides, semi-caduques et dans les zones arbustives. Des études ont recensé au moins 50 espèces de plantes constituant son alimentation. Sont incluses les espèces suivantes, présentes également en Guadeloupe : Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*), *Cordia obliqua*, Jamelonier (*Syzygium cumini*), Baselle blanche ou Epinard de Malabar (*Basella alba*), Acérola (*Malpighia emarginata*), Bois noir (*Capparis cynophallophora*), Typha (*Typha sp.*), *Ficus aurea*, Liane corail (*Antigonon leptopus*). (Otto A., comm. pers.)



Figure 3: Raisinier bord de mer (photo: V. Lemoine)

Il peut également se nourrir de graines, et plus rarement d'insectes et de petits escargots. Il se nourrit en petits groupes, faisant des acrobaties parfois impressionnantes au sommet des arbres pour récupérer les graines. Il va rarement au sol pour se nourrir. De par son alimentation, il joue un rôle important dans la dispersion des graines.

1.6. Reproduction

La période de reproduction s'étend principalement de mai à septembre, mais elle dépend de sa localisation et de la disponibilité en ressources alimentaires. Le nid, constitué de brindilles sous la forme d'une structure lâche, comme la plupart des columbidés, est souvent situé dans un arbre en mangrove. En général la reproduction se fait en colonie, mais certains couples nichent de façon isolée.

Habituellement, un ou deux œufs d'un blanc brillant sont pondus, le mâle couvant la journée, et la femelle la nuit. L'incubation dure 13 ou 14 jours.

Les poussins sont tout d'abord nourris exclusivement avec du « lait de pigeon » (deux premiers jours) et ensuite, les parents ajoutent 10% de fruits. Puis les parents intègrent des fruits tout en continuant le « lait de pigeon » jusqu'à la fin de la seconde semaine. Ils s'envolent environ 17 à 25 jours après la naissance, mais sont tout de même nourris par leurs parents pendant encore trois semaines. Une nouvelle couvée peut être mise en train à peine quatre jours après l'envol de premiers jeunes. Quand la nourriture est abondante, les Pigeons à couronne blanche peuvent mener jusqu'à quatre couvées par an.

1.7. Statut de conservation et menaces

Malgré une vaste distribution, les effectifs du Pigeon à couronne blanche sont en déclin. Il est classé sur la liste rouge mondiale UICN comme étant Presque Menacé (NT : Near Threatened). En Guadeloupe, il est considéré comme rare et classé En Danger (EN) (UICN & al, 2012).

Les populations occupent des zones où la déforestation et la dégradation de l'habitat sont intenses. Les pesticides et autres contaminants, collisions avec les structures et objets (voitures notamment),

et les impacts humains directs, sont d'autres menaces sur les populations de Pigeon à couronne blanche. L'espèce est également vulnérable à cause de la pression de chasse et du braconnage. Les populations du Pigeon à couronne blanche ont besoin d'être gérées dans toute la distribution afin de réduire les déclin réguliers qu'elles subissent. De nombreuses études sont en cours dans différents pays de la Caraïbe, afin de mieux connaître leurs déplacements entre les îles, notamment à Cuba, en Jamaïque et en Floride, mais aussi afin de mieux connaître leurs effectifs et le pic de reproduction pour mieux adapter les périodes de chasse.

Statut de l'espèce dans les principales îles des Grandes Antilles et du nord des Petites Antilles

Pays	Chassable	Réglementation
Bahamas	Oui	Ouverture de chasse : 29 septembre. Fermeture de chasse : 1 ^{er} mars. Quota : 50 individus par jour de chasse
Cuba	Non	
Jamaïque	Oui	<p>Le Pigeon à couronne blanche fait partie des quatre espèces chassables en Jamaïque, les autres étant la Tourterelle à ailes blanches, la Tourterelle triste, et la Tourterelle à queue carrée.</p> <p>La saison de chasse dure normalement six week-ends consécutifs, (cinq week-ends en 2015), commençant le 3^{ème} week-end du mois d'août. Il y a trois sessions de chasse par week-end :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les samedis : <ul style="list-style-type: none"> o session du matin : lever du soleil jusqu'à 9h (quota de 15 Pigeon à couronne blanche) o session de l'après-midi : de 14h30 jusqu'au coucher de soleil (quota de 15 Pigeons à couronne blanche) - les dimanches : <ul style="list-style-type: none"> o uniquement une session du matin, du lever du soleil jusqu'à 9h (quota de 15 Pigeons à couronne blanche) <p>Le quota général de chaque session est de 20 oiseaux, mais de 15 pour le Pigeon à couronne blanche. Par contre, un chasseur peut avoir jusqu'à 20 oiseaux des trois autres espèces chassables.</p> <p>Donc sur un week-end, un chasseur peut avoir un maximum de 60 oiseaux, répartis sur les trois sessions comme précisé ci-dessus, et au maximum 45 Pigeons à couronne blanche (max 15 par session).</p>
Porto Rico	Non	
Haïti	Oui	
Antigua & Barbuda	Non ?	
Guadeloupe	Oui	Du 14 juillet au premier dimanche de janvier de l'année suivante (environ 80 jours de chasse par an). Pas de quota

1.8. Déplacements

La plupart des Pigeons à couronne blanche quittent la Floride mi-septembre mi-octobre, vers les Antilles. Ils y retournent en avril pour entamer leur reproduction.

Le Pigeon à couronne blanche erre souvent entre les différentes îles. Les adultes sont également capables de parcourir jusqu'à 45 km entre les aires de nidification et les zones de nourrissage.

En été, en Jamaïque il se déplace des basses altitudes vers les forêts de montagne.

2. Le Pigeon à couronne blanche en Guadeloupe

Jusqu'en 2014, les données de Pigeon à couronne blanche par les ornithologues restent rares : moins de cinq données par an jusqu'en 2012, six en 2013 et 2014.

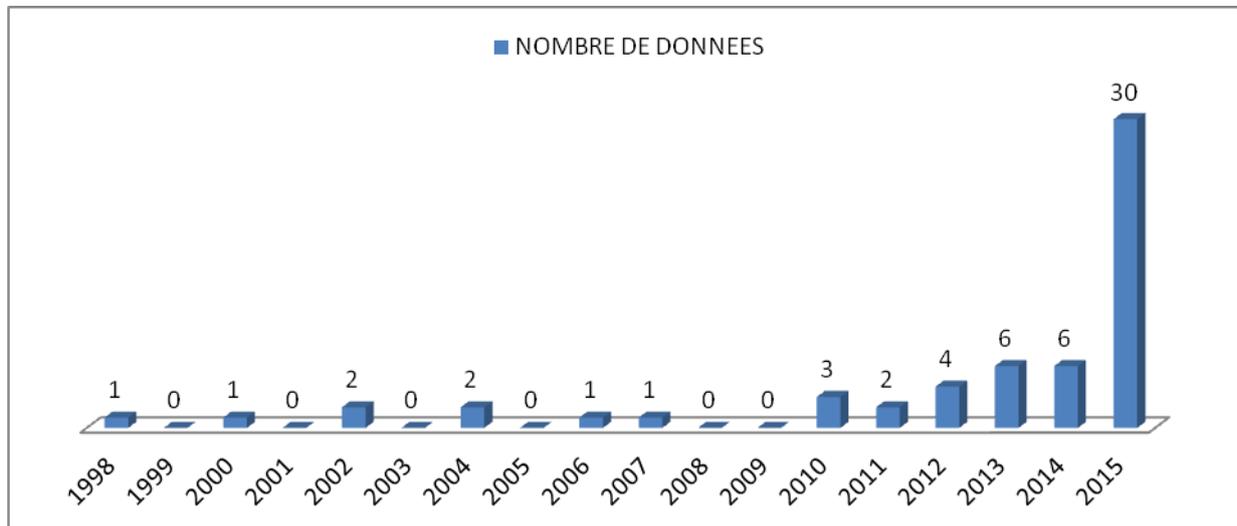


Figure 4: nombre de données³ par an (AMAZONA)

Les données sont concentrées au nord-ouest de la Grande-Terre, et dans une moindre mesure dans le triangle Petite Terre, Désirade, Pointe des Châteaux. Trois données seulement ont été récoltées sur la Basse-Terre par AMAZONA.



Figure 5: répartition des données de Pigeon à couronne blanche (AMAZONA) (carte issue de www.ebird.org)

³ Une donnée ne correspond pas forcément à un seul individu. Par exemple le 11/09/2011, un groupe de 62 individus a été observé à la Pointe des Châteaux (A. Levesque & E. Delcroix)

En 2015, nous avons eu au moins 30 données, dont beaucoup concernaient des individus chanteurs, entre Morne-à-L'Eau et Anse-Bertrand, notamment lors du programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs).

De nombreux individus avaient un comportement faisant penser à des tentatives de reproduction. Le 04/07/15 un individu transportant des matériaux fut repéré, et un nid trouvé le 07/07/15, avec un couveur qui sera présent sur le nid jusqu'au 19/07/15. Il était dans un Mahogany grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) assez haut, bien camouflé, entre Port-Louis et Anse-Bertrand, au bord d'une route, avec des champs autour. Le 14 et le 19 juillet, deux relevés ont été effectués sur place, permettant d'observer que le nid se trouvait dans une zone où il y avait une activité de chasse importante. Le 25 juillet le nid était vide, aucune activité autour. Il est probable



Figure 6: nid trouvé dans le Mahogany (photo: F. Delcroix)



Figure 7: Mahogany en bord de route (Photo: F. Delcroix)

que le ou les parents ont été tués à la chasse.

Les données d'AMAZONA sont une faible proportion de la réalité. Deux témoignages de chasseurs montrent des effectifs bien plus importants. L'un d'entre eux signale tuer à la chasse une cinquantaine de Pigeons à couronne blanche par saison, son « record » étant de 15 en une journée. Ils sont chassés au poste sous les arbres à graines ou au vol sur certains passages.

Nos données sont deux niveaux, la grande majorité des observations a lieu de septembre à décembre et concernent probablement des oiseaux erratiques, une minorité de données sont dans la période d'avril à juillet et concernent plus probablement de potentiels nicheurs comme cela a été le cas en 2015.

2.1. Statut et mesures de conservation en Guadeloupe

En Guadeloupe, il est considéré comme rare et classé « En Danger » (EN) sur la liste UICN de Guadeloupe (Levesque & Delcroix, 2016). Il fait partie des espèces chassables, et ne bénéficie d'aucune mesure de gestion particulière à l'heure actuelle. Il est chassable les mardis, samedis, dimanches et jours fériés du 14 juillet à la fermeture générale de la chasse le premier dimanche de janvier de l'année suivante, soit environ 80 jours de chasse. Il n'y a aucun quota⁴ appliqué à cette espèce.

⁴ Arrêté DEAL/RN n2015-023 du 22 juin 2015 consultable en ligne :

http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/content/download/6816/48234/file/Arr%C3%AAt%C3%A9s%20de%20chasse%202015_2016%29%20pour%20la%20Guadeloupe%20et%20pour%20la%20collectivit%C3%A9%20de%20Saint%20Martin.pdf

2.2. Propositions de gestion

Cette espèce, fragile, est en phase active d'installation actuellement en Guadeloupe. Elle est chassée dans plusieurs îles de la Caraïbe mais il y a partout des mesures de gestion. La France, en tant que signataire du protocole SPAW, se doit de mettre en place des mesures de gestion pour cette espèce, non seulement pour participer à l'effort collectif et pour respecter ses engagements mais surtout afin que le Pigeon à couronne blanche puisse mener à bien ses tentatives de reproduction et s'installer durablement chez nous.

L'association AMAZONA propose la mise en place de quota ainsi que d'une réduction de la période de chasse de ce pigeon, eu égard aux observations de 2015, ce qui permettrait un cycle complet de reproduction jusqu'en août :

- **Saison de chasse : du 15 septembre au 15 novembre maximum ;**
- **Jours de chasse : samedis, dimanches et jours fériés uniquement ;**
- **Quota de chasse : trois individus par jour sans dépasser les 15 par an.**

3. Bibliographie

Baptista, L.F., Trail, P.W., Horblit, H.M., Boesman, P. & Sharpe, C.J. (2015). White-crowned Pigeon (*Patagioenas leucocephala*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.) (2015). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <http://www.hbw.com/node/54126> on 25 September 2015).

Florida Fish and Wildlife Conservation Commission. 2013. A species action plan for the white-crowned Pigeon. Tallahassee, Florida.

Journal of Caribbean Ornithology 21:110-112, 2008. Report of the White-crowned Pigeon (*Patagioenas Leucocephala*) Working Group.

Levesque A. & Delcroix F. 2016. Liste des oiseaux de la Guadeloupe (9ème édition). Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Îlets de la Petite Terre. *Rapport AMAZONA n°40*. 20 p.

Raffaele H., Wiley J., Garrido O., Keith A., Raffaele J., 1998. A guide to the birds of the West-Indies. Helm, London, 511 p.

Sastre C., Breuil A., 2007. Plantes, milieu et paysages des Antilles françaises. Ecologie, biologie, identification, protection et usages. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 672 pages.

UICN France, MNHN, AMAZONA, AEVA, ASFA & ONCFS (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de Guadeloupe. Dossier électronique.

Sites Internet :

<http://www.birdlife.org/datazone/speciesfactsheet.php?id=2475>

<http://www.bnt.bs/White-crowned-Pigeon>

<http://hbw.com/>

<http://oiseaux-birds.com/fiche-pigeon-couronne-blanche.html>